

- Communiqué de presse -

Paris, le 27 mai 2008
CP/SG/JT/525/08

Le Secrétaire général de la Francophonie salue le cessez-le-feu entre le gouvernement du Burundi et les Forces nationales de Libération (FNL)

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a salué la signature, le lundi 26 mai 2008 à Bujumbura, d'une déclaration de cessation immédiate des hostilités entre le Gouvernement de la République du Burundi et le PALIPEHUTU-FNL.

Le Secrétaire général exhorte toutes les parties à respecter les engagements pris pour permettre au peuple burundais de retrouver enfin la paix : « *cette Déclaration devra offrir des garanties pour une paix durable et surtout, permettre aux populations du Burundi, victimes depuis longtemps des effets dramatiques de la guerre, de retrouver la paix et la dignité* », a-t-il dit.

La Francophonie exprime à nouveau sa disponibilité à accompagner les efforts encourageants entrepris par les autorités burundaises et l'ensemble des acteurs concernés, notamment en ce qui concerne les domaines relevant des engagements pris par les États et gouvernements membres de l'OIF dans les Déclarations de Bamako et Saint-Boniface.

L'OIF compte 55 États et gouvernements membres, et 13 pays observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org